

Province du Brabant wallon
COMMUNE DE COURT-SAINT-ETIENNE



Service urbanisme



Wallonie

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est **Monsieur et Madame GHYS-BERNARD** demeurant à la Rue de Faux 49 à 1490 COURT-SAINT-ETIENNE.

Le terrain concerné est situé à **Rue de Faux 49 à 1490 Court-Saint-Etienne** et est cadastré **COURT-SAINT-ETIENNE section G n° 29 L, 30 S**.

Le projet consiste en "**transformation d'un garage en cabinet de kinésithérapie**" et présente les caractéristiques suivantes : **R.IV.40-2 § 2° - Profondeur de bâtisse**.

L'annonce de projet est réalisée conformément à l'article D.IV.40 et suivants du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté du **22/06/2022 au 06/07/2022** sous des modalités à convenir en téléphonant au 010.620.644 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 excepté le jeudi ou par mail à urbanisme@court-st-etienne.be.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal jusqu'au **06/07/2022** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue des Ecoles, 1 à 1490 Court-Saint-Etienne ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@court-st-etienne.be .

Sous peine de nullité les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **Annonce de projet URBANISME réf : PU2022/0027**

A Court-Saint-Etienne, affiché le 16/06/2022

Le Directeur général,

F. PETRE



Le Bourgmestre,

M. GOBLET d' ALVIELLA